



Aux Sociétés membres

juin 2023



Cher(e) Président(e), Cher Comité,

La fin de la saison est la bienvenue pour prendre un peu de repos mérité et elle est peut-être aussi l'occasion de faire le point et d'identifier les champs d'améliorations possibles pour la saison à venir ...

Le Cartel vous félicite pour tous les efforts et le travail fourni au sein de vos différentes activités.

Nous vous communiquons quelques informations :

▪ SECRÉTARIAT



**Fermeture
estivale**

Le secrétariat sera fermé du lundi 17 juillet au lundi 14 août 2023 inclus.
Réouverture : **Mardi 15 août 2023 à l'horaire habituel.**

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du guichet :

- ✓ Lundi 9h00 à 11h30
- ✓ Mardi 16h00 à 19h00
- ✓ Mercredi 9h00 à 11h30
- ✓ Jeudi 16h00 à 19h00
- ✓ Vendredi 14h00 à 17h00

Assemblée générale ordinaire annuelle

En pièces jointes, nous vous transmettons le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars dernier et ses différentes annexes.

Logo du Cartel



Nous vous transmettons le nouveau logo du Cartel qui a été créé à l'occasion du 60^e anniversaire du Cartel. Nous vous remercions de l'apposer sur vos différents documents, lors de vos demandes d'impressions auprès de notre secrétariat.

Vos travaux d'impressions

Selon l'importance du contenu et du visuel, les livrets et/ou brochures se font avec la page couverture couleur et l'intérieur noir et blanc.

Merci de votre compréhension.

Prestations du Cartel

Le secrétariat du Cartel est à votre disposition pour tous travaux administratifs tels que :

- Saisie des écritures comptables (programme Crésus) selon instructions du trésorier de votre société ;
- Mise à jour et impression du fichier de vos membres ;
- Impression des étiquettes de vos membres ;

Accès à votre base de données de membres depuis le site internet :

www.activitesmeyrin.ch (Onglet : Membres du Cartel / Connexion : Identifiant et Mot de passe à saisir).

Les sociétés, dont le fichier membres est géré au Cartel, ont un identifiant et un mot de passe pour se connecter au listing de leurs membres. Cet accès vous donne la possibilité d'exporter ce dernier en fichier Excel ou en fichier PDF et d'imprimer les étiquettes au format PDF.

Si vous n'avez pas ou plus ces accès, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de Christine à christine@activitesmeyrin.ch.

- Édition des cotisations et rappels de vos membres ;
- Copies de vos différents courriers, flyers, affiches, livret A5 et A4 agrafé, etc. (**sans publicité, sans sponsor**, à l'exception des logos de la Ville de Meyrin, de la Fondation Meyrinoise du Casino et du Cartel) ;
- Plier, massicoter et plastifier vos documents ;
- Reliure de brochure ;
- Création badge et/ou carte de visite (tirage limité à 15 exemplaires par année) ;
- Impression de bannière aux dimensions 1m20 x 297 mm, 160 g/m2 pour vos manifestations (tirage limité à 4 exemplaires par année et uniquement avec logo et coordonnées de la Société) ;
- Rédaction courriers et/ou autres documents des sociétés n'ayant pas de secrétaire momentanément.

▪ JOURNAL MEYRIN ENSEMBLE



Vos articles et/ou annonces

N'hésitez pas à prendre contact auprès de Véronique à veronique@activitesmeyrin.ch pour lui faire part de votre intérêt à publier un article ou une annonce dans le journal communal.

Pour le choix de l'édition du journal, consultez le planning de parution sur le site internet du Cartel : www.activitesmeyrin.ch (Onglet : Infos sociétés).

Merci de respecter les délais (2^{ème} et 3^{ème} colonnes).

➡ Pour l'édition **d'octobre 2023**, le Cartel attend vos sujets pour une annonce ou un article au plus tard **mardi 15 août 2023** à Daniel Kohler (dakohler@sunrise.ch)

Vos photos

La rédaction du journal ME vous suggère de désigner un photographe qui posséderait un appareil photo Minolta, Canon ou autres marques, pour prendre des photos au sein de votre société. Ces appareils donnent des photos d'une qualité excellente, elles sont très nettes et leur poids dépasse toujours 1 Mo (méga).

Qualité visuelle

La qualité de la prise de vue est essentielle pour obtenir un bon visuel.

Privilégier des sportifs en mouvement plutôt qu'un portrait de podium ou d'équipes en rang.

Pour les portraits individuels, préférer une lumière naturelle, de trois-quarts ou de face.

Transmission

Utiliser de préférence un moyen qui permet d'envoyer une version suffisamment lourde (Dropbox, WeTransfer, Swiss Transfer, etc.).

Crédits photos

Ne pas oublier de transmettre les noms et prénoms de l'auteur des photos.

Pour celles avec des mineurs, **demandez impérativement l'accord parental** avant de les transmettre au Cartel.

Sans les informations détaillées, ci-dessus, vos photos ne seront pas publiées.

▪ FÊTE DES ÉCOLES, vendredi 30 juin 2023



Cette année, la fête des écoles aura lieu en deux temps et à deux endroits différents. Une manière de permettre à chacun-e de mieux profiter de la fête.

À 18h, le cortège des élèves de 1P à 4P s'élancera à la rue de la Prulay pour rejoindre la Campagne Charnaux.

La soirée se poursuivra avec les traditionnels stands nourriture et boissons tenus par plusieurs sociétés du Cartel, les animations musicales sur la scène et les fanfares ambulantes.

Il n'y aura pas de manèges ni de trampoline, mais vous retrouverez des maquilleuse-s, un clown, des poneys et diverses animations ambulantes.

▪ FÊTE DU 1^{er} AOÛT 2023 (mardi)



Comme d'habitude, la manifestation débutera à 18h sur la Campagne Charnaux avec les traditionnels stands nourriture et boissons tenus par plusieurs sociétés du Cartel. Vous trouverez tous les détails de la fête dans l'édition du Journal ME d'été.

▪ BORNES D’AFFICHAGE ASSOCIATIVES (Colonne Morris)

Notre secrétariat est à votre disposition pour l'impression des affiches A3 à destination des colonnes associatives sur la Commune.

Transmettez à l'accueil de la Mairie **10 affiches A3**, chaque jeudi avant 11h, pour un affichage le jeudi dans la journée.

Les affiches restent jusqu'à la date de la manifestation.

▪ VOS MANIFESTATIONS

Pour vos activités de la saison 2023-2024 (matches, championnats, meetings de natation, camps, expositions, films, etc.), vous pouvez nous les transmettre au moyen du formulaire « **Annonce manifestations sociétés** » en pièce jointe.

Nous les annoncerons avec plaisir pour l'agenda du journal ME et les relaierons sur nos supports de communication digitale :

Le **site internet** du Cartel : www.activitesmeyrin.ch

Le **compte Instagram** du Cartel : [cartel.meyrin](https://www.instagram.com/cartel.meyrin) / la **page Facebook** : [Cartel.Meyrin](https://www.facebook.com/Cartel.Meyrin)

Envoyez-nous par mail à cartel@activitesmeyrin.ch vos jolis contenus visuels (photos et/ou vidéos) de la vie associative à Meyrin.

▪ REPAS DES PRÉSIDENT(E)S, vendredi 17 novembre 2023

Nous terminerons l'année par le traditionnel **repas des président(e)s des sociétés**.

Réservez, d'ores et déjà, votre soirée du vendredi 17 novembre.

Un courrier d'invitation vous parviendra ultérieurement.

Au nom de mes collègues du Comité, je vous souhaite un très bel été et vous envoie mes salutations ensoleillées.

Valérie Python-Bernasconi, Présidente

Sont joints à ce bulletin :

Procès-verbal AG du 20 mars 2023 et ses annexes, logo du Cartel, formulaire « Annonce manifestations sociétés ».

Ps. : Une lecture sur l'écran reste écologiquement moins néfaste. Merci.

Comité CARTEL / Courriers sociétés 2023 / Info juin 2023

Tél. 022 989 35 75 et 022 989 35 76 - Site internet : www.activitesmeyrin.ch - Mail : cartel@activitesmeyrin.ch

Av. de Vaudagne 13bis, 1217 Meyrin